

Image not found or type unknown



Frais de notaire suite à l'achat d'une maison familiale

Par **erick**, le **04/05/2009** à **17:32**

Bonjour,

Je suis pour racheter la maison de notre mère qui vient de décéder, et je voudrai savoir si je dois payer les frais de notaire sur le montant total de la valeur de la maison, ou uniquement sur la part que je verse à ma soeur, soit la moitié.

Ma soeur a t'elle une part de frais de notaire à payer ?

Merci de me répondre.

Cordialement.